



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



# LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

## Volet agricole

### Hauts-de-France

Ferme agro-écologie 3.0, le 18 octobre 2018

Projet Is'Eau -

Protection de l'aire d'alimentation des captages  
d'Auger - Saint - Vincent ( Oise)



# Présentation du projet IS'EAU



## 2011 – 2013

- Etude AAC des 4 captages d'Auger-Saint-Vincent (alimentent 14 communes) dont deux désignés « **Conférence Environnementale** » notamment pour les

## 2014

- Naissance du projet Is'Eau et réponse à l'appel à projet de l'AESN
- 
- **70 % de la surface agricole du BAC engagée**

## 2015 - 2018

- Mise en place d'actions agricoles **performantes** autant au niveau **économique** que **environnementale**

## Mars 2016

- retenu « **Action exemplaire** » par le préfet du Bassin Seine-Normandie

## Septembre 2018

- Reconnu GIEE « **Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique** » pour trois ans



⇒ Démarche **collective** de progrès pour réduire l'impact de l'agriculture sur la qualité de l'eau

⇒ Créer des filières courtes et vertueuses

Principe d'amélioration continue avec des formations et des actions **collectives** et individuelles

# Principales réalisations

## Innovations territoriales

Réduire les nitrates et herbicides en **modifiant le système agricole**

Production de luzerne locale et Méthanisation

Développement de l'Agriculture Biologique

Études sur filière biomasse et autres filières de proximité (quinoa, chanvre ...)



## Innovations collectives

Réduire les fuites de nitrates et les herbicides

Essais pluriannuels sur les couverts végétaux, cultures associées, etc.

Mesures et observatoire des transferts de l'azote dans le sol (Contrat azote)

Innovations matériels et techniques



## Investissements personnels

Maitrise des pollutions accidentelles sur le corps de ferme



# Financements mobilisés



- Financeur principal :
  - Agence de l'Eau Seine-Normandie
    - CICC (conseil individuel dans un cadre collectif) : forfait par agriculteur
    - Financement d'un animateur au SAGEBA : 80 % du poste pris en charge
    - Animation d'un « contrat azote » (en co-financement avec le SIAEP d'Auger-St-Vincent)
    - Projets collectifs expérimentaux : 70 % d'aide (couvert d'intercultures, cultures associées, amendement, semis direct, diversification)
    - Reboisement : 60 % d'aide (implantation de verger en agriculture biologique)
    - Investissement matériel spécifique (création de filières afin de diversifier les productions : séchoir, autochargeuse, outil de désherbage mécanique, semoir à semis direct, etc.)
    - Communication : 80 % (Journée Porte Ouverte, supports)

# Autre financeurs

- Collectivités locales
  - Syndicats locaux : SAGEBA poste d'animateur captages
    - SIAEP : - co-financement « contrat azote »
      - aide spécifique pour CICC pour aider les agriculteurs après récolte catastrophique de 2016
  - Communes : étude sur la mise en place d'une chaudière à biomasse
  - Communautés de communes : démarche Climagri® sur le Pays du Valois
- Etat via la PAC : pour les aides à la conversion en agriculture biologique
- PCAE
  - Plusieurs dossiers individuels déposés : aménagement corps de ferme, option sur pulvérisateur,...
- MAEC : territoire ouvert depuis 2015
  - Engagement d'un agriculteur sur réduction des produits phytosanitaires hors herbicides
- Région
  - Aide pour l'étude sur la mise en place d'une chaudière à biomasse
- ADEME
  - Aide au financement d'un méthaniseur combiné à un séchoir permettant au territoire d'avoir des opportunités de créer des filières locales
- Fond VIVEA
  - Mise en place de formation permettant l'intervention d'expert technique



# Retour d'expérience – facteurs clés de succès

- Avoir un **diagnostic solide** : étude de l'aire d'alimentation de captage (avec sa vulnérabilité, ses pressions et un programme d'actions.)
- Etre dans une **démarche collective, volontaire** et suivant le principe du **bottom-up** : suivre les motivés sans leur mettre des « bâtons dans les roues ».
- Avoir un ou plusieurs **agriculteurs leader** pour s'investir dans le groupe.
- Avoir un **animateur local** ayant une vision globale du territoire et en lien avec les acteurs du territoire pour aider à la prise de conscience.
- **Être soutenu** par les collectivités locales.
- **Accompagner** le collectif d'agriculteurs au niveau **technique, financier et administratif**.
- Faire confiance aux agriculteurs et permettre le **droit à l'expérimentation**.
- Développer une **complémentarité des outils financiers**.
- **Communiquer positivement**.

# Freins/leviers à la mise en œuvre des financements

- **Chronophage** : administrativement
- **Critère éligibilité restrictif et incohérent avec le terrain**
  - Géographique
  - Technique
  - Temporelle
  - Budget : plafond (notamment PCAE)
- **Délais** : calendrier qui s'articulent plus ou moins bien
  - Long pour la phase de décision
  - Parfois court pour la phase de réalisation
- **Communication entre administration et agriculteur** : manque d'échange
- **Identification des aides** potentielles

## Pour aller plus loin ...

Les agriculteurs souhaitent être soutenus lorsqu'ils prennent des risques dans le cadre de changement de pratiques pour améliorer l'environnement.

→ mise en place d'une **aide/assurance selon le degré de prise de risque ?**

- Points qui nécessiteraient d'être améliorés :
  - MAEC : Réflexion à l'échelle d'une exploitation et non de la parcelle et à l'échelle de temps d'une rotation et non annuelle